

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

22 octobre 2025

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° I-2648

présenté par

M. Raux, Mme Arrighi, M. Lahais, M. Amirshahi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, Mme Regol, M. Rouméga, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 24, insérer l'article suivant:**

De l'année 2026 à l'année 2032, il est institué un prélèvement complémentaire de 0,3 % sur le produit brut des jeux mentionné au premier alinéa de l'article 1609 *tricies* du code général des impôts.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement du groupe Écologiste et Social vise à instaurer une surtaxe de 0,3 % sur les paris sportifs pour le financement des maisons sport-santé.

Le modèle économique des maisons sport-santé (MSS) est en grande fragilité, avec un niveau médian d'accompagnement public estimé à 12 000 euros, alors que les besoins planchers des MSS sont appréciés à 50 000 euros par an, en l'absence de reconnaissance financière de l'activité physique adaptée.

Le rapport de la mission interministérielle sport-santé – dit rapport « Delandre » – d'avril 2025 expose que sur les 573 maisons sport-santé existantes actuellement, 94 % considèrent posséder un modèle économique précaire et 20,8 % déclarent même être en situation déficitaire.

Une des 72 recommandations de ce rapport est ainsi de réaffecter 30 % de l'enveloppe des taxes affectées sur les paris sportifs vers le sport-santé et le soutien financier aux MSS. Le présent amendement s'inscrit en cohérence.

Ce prélèvement complémentaire permettrait ainsi de participer à la pérennisation des maisons sport-santé, qui maillent et irriguent le territoire hexagonal et ultramarin.